



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 18-févr.-2016

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PNEUMATIC-HYDRAULIC SEALANT 50 ML

Autres moyens d'identification

Code du produit 54550
Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabriqué et distribué par: ITW Professional Automotive Products 3606 Craftsman Blvd Lakeland, FL 33803	Peuvent également être distribués par: ITW Professional Automotive Products 1-35 Brownridge Road Halton Hills, ON, Canada L7G 0C6
--	---

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338
Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003583

Adresse e-mail EHS@itwproap.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Attention

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Aspect** Violet**État physique** Liquide**Odeur** Légère**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Intervention

Consulter un médecin en cas de malaise
 Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

- Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

30.69 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	10 - 30	*
hydroperoxyde de cumene	80-15-9	1 - 5	*
Acide maléique	110-16-7	0.1 - 1	*
acide-méthacrylique	79-41-4	0.1 - 1	*
acide-acrylique	79-10-7	0.1 - 1	*

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours**Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement et abondamment avec

de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents comburants forts, Amines

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle**Directives pour l'exposition**

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
acide-méthacrylique 79-41-4	TWA: 20 ppm	(vacated) TWA: 20 ppm (vacated) TWA: 70 mg/m ³ (vacated) S*	TWA: 20 ppm TWA: 70 mg/m ³
acide-acrylique 79-10-7	TWA: 2 ppm S*	(vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 30 mg/m ³ (vacated) S*	TWA: 2 ppm TWA: 6 mg/m ³

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Violet
Odeur Légère

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété

pH Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition 200 °C / 392 °F
Point d'éclair 97 °C / 207 °F
Taux d'évaporation Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air
Limite supérieure d'inflammabilité: Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité: Aucune information disponible
Pression de vapeur Aucune information disponible
Densité de vapeur Aucune information disponible
Densité relative 1.1
Hydrosolubilité Immiscible à l'eau
Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible
Coefficient de partage Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible
Température de décomposition Aucune information disponible
Viscosité cinématique Aucune information disponible
Viscosité dynamique 15000 mPa s
Propriétés explosives Aucune information disponible
Propriétés comburantes Aucune information disponible

Remarques • Méthode

Test en vase clos Tag Closed Cup

Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible
Masse molaire Aucune information disponible
Teneur en COV (%) 1.2%/13.4 g/L
Densité Aucune information disponible
Masse volumique apparente Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Amines

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux

ou larmolements.

Contact avec la peau

Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion

En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 868-77-9	= 5050 mg/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Rabbit)	-
hydroperoxyde de cumene 80-15-9	= 382 mg/kg (Rat)	= 0.126 mL/kg (Rabbit)	= 220 ppm (Rat) 4 h
Acide maléique 110-16-7	= 708 mg/kg (Rat)	= 1560 mg/kg (Rabbit)	> 720 mg/m ³ (Rat) 1 h
acide-méthacrylique 79-41-4	= 1060 mg/kg (Rat)	500 - 1000 mg/kg (Rabbit) = 500 mg/kg (Rabbit)	= 7.1 mg/L (Rat) 4 h
acide-acrylique 79-10-7	= 33500 µg/kg (Rat) = 193 mg/kg (Rat)	= 295 mg/kg (Rabbit) = 280 µL/kg (Rabbit)	= 3.6 mg/L (Rat) 4 h = 11.1 mg/L (Rat) 1 h

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Sensibilisation**

Aucune information disponible.

**Mutagenicité sur les cellules
germinales**

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
acide-acrylique 79-10-7	-	Group 3	-	-

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain*

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 4652 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 5419 mg/kg
ETAmél 11.6 mg/l
(inhalation-poussières/brouillard
)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

70.45 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 868-77-9	0.47
Acide maléique 110-16-7	-0.79 - 0.32
acide-méthacrylique	0.93

79-41-4	
acide-acrylique	0.38 - 0.46
79-10-7	

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis Sans objet

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
hydroperoxyde de cumene 80-15-9	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT, États-Unis**

Nom d'expédition Non réglementé

IATA

Nom d'expédition Non réglementé

IMDG

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

TSCA	Est conforme
DSL/NDL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Indéterminé(e)(s)
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Indéterminé(e)(s)
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des

États-Unis**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
hydroperoxyde de cumene - 80-15-9	1.0

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Acide maléique 110-16-7	5000 lb	-	-	X

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
hydroperoxyde de cumene 80-15-9	10 lb	-	RQ 10 lb final RQ RQ 4.54 kg final RQ
Acide maléique 110-16-7	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
acide-acrylique 79-10-7	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit n'est pas connu pour contenir des produits chimiques répertoriés comme carcinogènes ou toxines de reproduction.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
hydroperoxyde de cumene 80-15-9	X	X	X
propane-1,2-diol 57-55-6	X	-	X
acide-acrylique 79-10-7	X	X	X
acide-méthacrylique 79-41-4	X	X	X
1,4-naphtoquinone 130-15-4	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

Classe de danger SIMDUT

D2B - Matières toxiques

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION
--

<u>NFPA</u>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	-
<u>HMIS</u>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 18-févr.-2016

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité